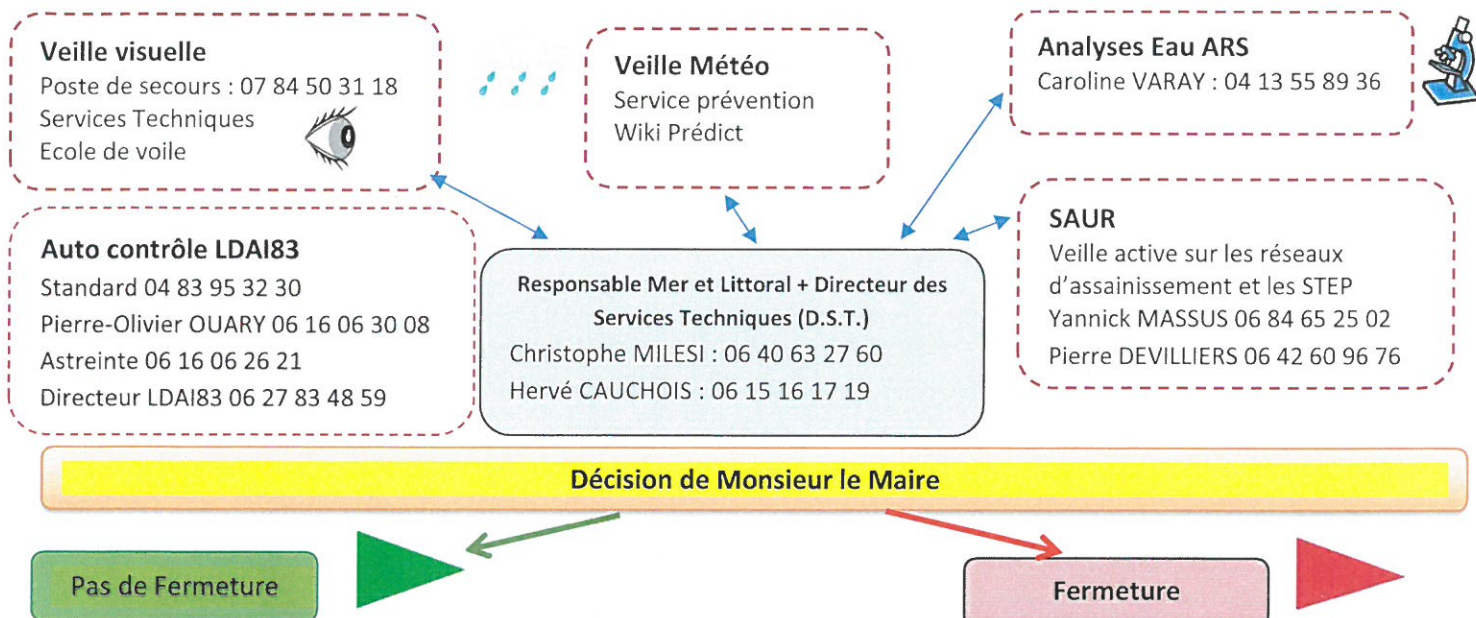


Process de Gestion de Crise pour les Eaux de Baignade 2020



Fermeture pour suspicion de pollution ou pollution sur une plage

- Le responsable Mer et Littoral : prévient les Postes de secours = **Flamme Rouge** sur plage(s) concernée(s)
- Prévient **ARS** de la fermeture des plages (Caroline VARAY : 06 20 04 63 85) et tous les services concernés (accueil, Office du Tourisme, Services Techniques, Police Municipale, Service communication de la ville, Ecole de voile, Service des sports).
- Affiche l'arrêté de fermeture.
- Le responsable Mer et Littoral et le DST lancent des investigations - identification source de pollution (SAUR, DST ...) et ouvre une fiche-incident recensant les actions menées pour l'identification de la source du problème.
- Le responsable Mer et Littoral commande une analyse auprès du Laboratoire Départemental du Var (résultats entre 24h et 48h).

Fermeture en cas d'orages

(avec écoulements des eaux de pluie dans la mer)

- Le Responsable Mer et Littoral :
- Prévient (ou est prévenu par) le Postes de secours = **Flamme Rouge**
 - Prévient l'**ARS** de la fermeture des plages (Caroline VARAY : 06 20 04 63 85) et tous les services concernés (Accueil, Office du Tourisme, Services Techniques, Police Municipale, Service communication de la ville, Ecole de voile, Service Jeunesse et Sports).
- **Commande une analyse** au Laboratoire Départemental du Var (résultats entre 24h et 48h) pour s'assurer que les orages n'ont pas créés de dysfonctionnements sur les réseaux et que les eaux sont propres à la baignade du public.

CONTRÔLE VISUEL NORMAL et/ou ANALYSES CORRECTES

Décision de Monsieur le Maire

OUVERTURE

Le responsable Mer et Littoral :

- Prévient Postes de secours = **Flamme Verte**
- Prévient l'**ARS** et les services de la réouverture
- Affiche l'arrêté de réouverture le cas échéant
- Retire l'affichage des plages secondaires